

JPA
7 rue Galilée
75116 PARIS

AUDITEM
4 rue Plumet
75015 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

ALAN ALLMAN ASSOCIATES

Société Anonyme au capital de 12 972 912,30 Euros
Siège social : 15 Rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires de la société ALAN ALLMAN ASSOCIATES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALAN ALLMAN ASSOCIATES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des titres de participation

Risque identifié

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant net de 63 millions d'euros, représentent un des postes les plus importants du bilan (80% de l'actif). Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Notre réponse

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'inventaire des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à apprécier si l'estimation de ces valeurs déterminées par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et à :

- Obtenir les prévisions de flux de trésorerie établies par la direction pour chacune de ces activités ;
- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues, notamment en ce qui concerne le taux d'actualisation et le taux de croissance ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe
- Obtenir une confirmation écrite de la direction sur la fiabilité de ces prévisions.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L. 22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société ALAN ALLMAN ASSOCIATES par votre assemblée générale du 31 juillet 2017 pour AUDITEM et JPA.

Au 31 décembre 2021, AUDITEM était dans la 12^{ème} année de sa mission sans interruption et JPA dans la 6^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris, le 26 avril 2022

Les Commissaires aux comptes,

AUDITEM

Thomas RAKOTONDRABAO

JPA

Jacques POTDEVIN

ALAN ALLMAN ASSOCIATES SA

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2021

15 RUE ROUGET DE LISLE 92130 Issy-les-Moulineaux

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

TOTAL DU BILAN	78 969 692,71
<hr/>	
TOTAL DES PRODUITS	6 630 996,63
<hr/>	
TOTAL DES CHARGES	4 979 315,21
<hr/>	
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 651 681,42

BILAN ACTIF

	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières (1)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	63 000 000,00		63 000 000,00	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	13 440,00	13 440,00	0,00	
Prêts				
Autres immobilisations financières	259 779,95		259 779,95	
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>63 273 219,95</i>	<i>13 440,00</i>	<i>63 259 779,95</i>	
ACTIF IMMOBILISE	63 273 219,95	13 440,00	63 259 779,95	
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
Créances (2)				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	15 577 407,68		15 577 407,68	
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>15 577 407,68</i>		<i>15 577 407,68</i>	
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres				
Disponibilités	107 656,38		107 656,38	1 070 644,01
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>107 656,38</i>		<i>107 656,38</i>	<i>1 070 644,01</i>
ACTIF CIRCULANT	15 685 064,06		15 685 064,06	1 070 644,01
Charges constatées d'avance	24 848,70		24 848,70	229 969,86
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	78 983 132,71	13 440,00	78 969 692,71	1 300 613,87

(1) dont part à moins d'un an

(2) dont part à plus d'un an

BILAN PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel Dont versé : 12 905 671,50	12 905 671,50	1 099 265,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	64 680 411,23	
Ecarts de réévaluation	1 124,31	1 124,31
Réserve légale	147 882,04	147 882,04
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	6 183,24	6 183,24
Autres réserves		
Report à nouveau	(566 536,29)	(222 509,85)
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 651 681,42	(344 026,44)
<i>Total situation nette</i>	<i>78 826 417,45</i>	<i>687 918,30</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	78 826 417,45	687 918,30
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<i>Total dettes financières</i>		
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 154,16	612 695,57
Dettes fiscales et sociales		
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>129 154,16</i>	<i>612 695,57</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 121,10	
<i>Total dettes diverses</i>	<i>14 121,10</i>	
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
DETTES	143 275,26	612 695,57
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	78 969 692,71	1 300 613,87

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2021			31/12/2020
	France	Export	Total	
Vente de marchandises Production vendue : - biens Production vendue : - services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Autres produits			54,52	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			54,52	
Charges externes Achat de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes (1)			512 972,09	112 783,11
<i>Total charges externes</i>			<i>512 972,09</i>	<i>112 783,11</i>
Impôts, taxes et versements assimilés				20 676,91
Charges de personnel Salaires et traitements Charges sociales				
<i>Total charges de personnel</i>				
Dotations d'exploitation Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				614,41
<i>Total dotations d'exploitation</i>				<i>614,41</i>
Autres charges			14 000,00	(10 000,00)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			526 972,09	124 074,43
RESULTAT D'EXPLOITATION			(526 917,57)	(124 074,43)
Opérations en commun Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers Produits financiers de participations (2) Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés (2) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			2 000 000,00 86 885,23 91 796,26	9 416,46 4 359 782,11
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			2 178 681,49	4 369 198,57
Charges financières Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				8 860,00 8 111,58
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES				16 971,58
RESULTAT FINANCIER			2 178 681,49	4 352 226,99
RESULTAT COURANT			1 651 763,92	4 228 152,56

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 452 260,62	1 689 910,50
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 452 260,62	1 689 910,50
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	82,50	164 853,79
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 452 260,62	6 097 235,71
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 452 343,12	6 262 089,50
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(82,50)	(4 572 179,00)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	6 630 996,63	6 059 109,07
TOTAL DES CHARGES	4 979 315,21	6 403 135,51
BENEFICE ou PERTE	1 651 681,42	(344 026,44)

(1) Dont crédit-bail mobilier

(2) Dont produits concernant les entreprises liées

1) Informations générales et description de l'activité

Alan Allman Associates S.A. (« L'entreprise » ou « La Société ») est une holding immatriculée en France le 10 décembre 1954 et domiciliée au 15 Rue Rouget de Lisle, 92130 Issy-les-Moulineaux, France, dont l'objet est la prise de participations dans des sociétés et de les accompagner dans leur croissance et leur développement.

Les comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2021. Ils sont présentés en euros sauf indication contraire.

Faits pertinents

a) Cotation

L'évènement significatif de l'année est sans nul doute la cotation en date du 29 mars 2021 de l'Ecosystème Alan Allman Associates, par apport de l'intégralité des titres de Alan Allman Associates International à Verneuil Finance renommée alors Alan Allman Associates, nouvelle tête de l'Ecosystème.

b) Augmentations de capital

En date du 29 mars 2021, la Société a procédé à une augmentation de capital par l'émission de 40 629 326 actions pour un montant nominal de 12 188 797,80 EUR ainsi qu'une prime d'émission de 50 811 202,20 EUR portant l'augmentation de capital à un montant de 63 000 000,00 EUR.

En date du 31 août 2021, la Société a procédé à deux augmentations de capital successives par l'émission d'un total de 238 460 actions pour un montant nominal de 71 538,00 EUR ainsi qu'une prime d'émission totale de 1 487 990,40 EUR portant l'augmentation de capital à un montant total de 1 559 528,40 EUR.

En date du 15 septembre 2021, la Société a procédé à trois augmentations de capital successives par l'émission d'un total de 87 474 actions pour un montant nominal de 26 242,20 EUR ainsi qu'une prime d'émission totale de 1 040 065,86 EUR portant l'augmentation de capital à un montant total de 1 066 308,06 EUR.

En date du 20 septembre 2021, la Société a procédé à une augmentation de capital par l'émission de 154 256 actions pour un montant nominal de 46 276,80 EUR ainsi qu'une prime d'émission de 1 780 114,24 EUR portant l'augmentation de capital à un montant de 1 826 391,04 EUR.

En date du 1^{er} octobre 2021, la Société a procédé à une augmentation de capital par l'émission de 67 060 actions pour un montant nominal de 20 118,00 EUR ainsi qu'une prime d'émission de 1 342 541,20 EUR portant l'augmentation de capital à un montant de 1 362 659,20 EUR.

En date du 27 octobre 2021, la Société a procédé à une augmentation de capital par l'émission de 24 166 actions pour un montant nominal de 7 249,80 EUR ainsi qu'une prime d'émission de 272 108,96 EUR portant l'augmentation de capital à un montant de 279 358,76 EUR.

En date du 1^{er} décembre 2021, la Société a procédé à une augmentation de capital par l'émission de 489 892 actions pour un montant nominal de 146 967,60 EUR ainsi qu'une prime d'émission de 5 403 508,76 EUR portant l'augmentation de capital à un montant de 5 550 476,36 EUR.

En date du 31 décembre 2021, la Société a procédé à une augmentation de capital par l'émission de 229 006 actions pour un montant nominal de 68 701,80 EUR ainsi qu'une prime d'émission de 2 931 276,80 EUR portant l'augmentation de capital à un montant de 2 999 978,60 EUR.

c) Epidémie de COVID-19

Alan Allman Associates S.A. (anciennement Verneuil Finance S.A.) exerce une activité de holding et n'a pas constaté d'impact significatif du contexte sur son activité et sa performance financière.

L'impact COVID19 porte essentiellement à ce jour sur le ralentissement du rythme des croissances externes que pourraient mener le Groupe.

La crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur les filiales directes et indirectes de la Société.

d) Transition climatique

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et de ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus de sociétés, au changement du regard des consommateurs exigeants, aux engagements éthiques et éco-responsables de plus en plus nombreux de la part des fabricants, la Société a engagé une démarche volontaire en matière de RSE. Notamment, en 2021, elle a communiqué sur le site internet du groupe (www.alan-allman.com) sur les principaux engagements et actions qu'elle compte mettre en place au cours des prochaines années, en lien avec la décarbonation de la phase de production à l'horizon de 2030. Sa stratégie consiste :

- A mettre en place des actions respectueuses de l'environnement et de fait, observe ses propres pratiques en termes de tri des déchets afin de s'améliorer au quotidien ;
- A mettre en place un environnement numérique responsable ;
- A mettre en place un bilan carbone afin de disposer d'indicateurs permettant de fixer des objectifs chiffrés pour les années à venir.

e) Evénements postérieurs à la date de clôture

En date du 7 février 2022, la Société a procédé à une augmentation de capital par l'émission de 97 262 actions pour un montant nominal de 29 178,60 EUR ainsi qu'une prime d'émission de 1 342 215,60 EUR portant l'augmentation de capital à un montant de 1 371 394,20 EUR.

A la date d'arrêté des comptes de la société, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

2) REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1) Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux de la Société ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2) Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charges.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

2.2) Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...)

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotées ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. L'approche par l'actif net comptable est retenue pour estimer la valeur d'utilité.

Lorsque les titres de participation et les créances rattachées ont une valeur actuelle inférieure à leur valeur comptable, les titres de participation sont dépréciés avant de procéder à la dépréciation des créances rattachées (sauf si une situation particulière justifie un ordre de dépréciation différent). Cette approche est fondée sur les règles applicables en matière de liquidation qui prévoient le règlement des dettes avant le remboursement du capital.

2.3) Autres immobilisations financières

Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués ainsi que les titres, autres que les participations, que la Société a l'intention de conserver durablement.

2.4) Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursable à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

2.5) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont classées, en bas de bilan et dans l'état des échéanciers selon la durée restant à courir, à la date de clôture du bilan, jusqu'à leur échéance en distinguant les créances à un an au plus et à plus d'un an.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.6) Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les dettes sont classées, en bas de bilan et dans l'état des échéanciers selon la durée restant à courir, à la date de clôture du bilan, jusqu'à leur échéance en distinguant les dettes à un an au plus, à plus d'un an et cinq ans au plus et à plus de cinq ans.

3) IMMOBILISATIONS

Valeurs brutes

	Valeur brute début 2021	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin 2021
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des const.				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et mobilier informatique	2 249,17		2 249,17	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	2 249,17		2 249,17	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		63 000 000,00		63 000 000,00
Autres titres immobilisés	13 440,00			13 440,00
Prêts et autres immobilisations financières		259 779,95		259 779,95
<i>Total immobilisations financières</i>	13 440,00	63 259 779,95		63 273 219,95
TOTAL GENERAL	15 689,17	63 259 779,95	2 249,17	63 273 219,95

Amortissements

	Montant début 2021	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2021
Immobilisations amortissables				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dev.				
Autres immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 249,17		2 249,17	
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	2 249,17		2 249,17	
TOTAL GENERAL	2 249,17		2 249,17	

Provisions

Nature des provisions	Montant au début 2021	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2021
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières	13 440,00					13 440,00
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	13 440,00					13 440,00
TOTAL GENERAL	13 440,00					13 440,00
	Dont dotations et reprises d'exploitation					
	Dont dotations et reprises financières					
	Dont dotations et reprises exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

Tableau des filiales et participations

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
ALAN ALLMAN ASSOCIATES INTERNATIONAL	462 500,00	5 149 835,18	100,00	63 000 000,00	63 000 000,00			935 192,00	180 748,00	2 000 000,00

4) CREANCES

Echéancier des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	259 779,95		259 779,95	
<i>Total actif immobilisé</i>	259 779,95		259 779,95	
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéficiaires				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)	15 577 407,68	15 577 407,68		
Débiteurs divers				
<i>Total actif circulant</i>	15 577 407,68	15 577 407,68		
Charges constatées d'avance	24 848,70	24 848,70		229 969,86
TOTAL DES CREANCES	15 862 036,33	15 602 256,38	259 779,95	229 969,86
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

5) CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Nature des charges	31/12/2021	31/12/2020
Charges d'exploitation :	24 848,70	146,00
Charges financières :		
Charges exceptionnelles :		229 823,86
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	24 848,70	229 969,86
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	24 848,70	229 969,86

6) CAPITAUX PROPRES

Composition du capital

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	1 099 265,00	41 919 640,00		43 018 905,00	0,30
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	1 099 265,00	41 919 640,00		43 018 905,00	

Variation des capitaux propres

	01/01/2021	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2021
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	1 099 265,00	12 575 892,00	(769 485,50)				12 905 671,50
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		65 068 808,62			(388 397,39)		64 680 411,23
Ecart de réévaluation	1 124,31						1 124,31
Réserve légale	147 882,04						147 882,04
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées	6 183,24						6 183,24
Autres réserves							
Report à nouveau	(222 509,85)			(344 026,44)			(566 536,29)
Résultat de l'exercice	(344 026,44)			344 026,44		1 651 681,42	1 651 681,42
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	687 918,30	77 644 700,62	(769 485,50)		(388 397,39)	1 651 681,42	78 826 417,45

7) DETTES

Echéancier des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum					
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	129 154,16	129 154,16			612 695,57
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	14 121,10	14 121,10			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	143 275,26	143 275,26			612 695,57
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan

Nature des charges	31/12/2021	31/12/2020
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<i>Total dettes financières</i>		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 000,00	56 760,00
Dettes fiscales et sociales		
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>87 000,00</i>	<i>56 760,00</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<i>Total dettes diverses</i>		
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	87 000,00	56 760,00

8) PRODUITS FINANCIERS

Nature des produits	31/12/2021	31/12/2020
Produits de participations		
Revenus des titres de participation	2 000 000,00	
Revenus sur autres formes de participation		
Revenus des créances rattachées à des participations		
<i>Total produits de participations</i>	2 000 000,00	
Produits des autres immobilisations financières		
Revenus des titres immobilisés		
Revenus des prêts		
Revenus des créances immobilisées		
<i>Total produits des autres immobilisations financières</i>		
Revenus des autres créances		
Revenus des créances commerciales		
Revenus des créances diverses		
<i>Total revenus des autres créances</i>		
Revenus des valeurs mobilières de placement	249,00	497,00
Escomptes obtenus		
Gains de change	91 796,26	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres produits financiers	86 636,23	8 919,46
Reprises sur provisions et transferts de charges		4 359 782,11
Total des produits financiers	2 178 681,49	4 369 198,57
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GP)	2 178 681,49	4 369 198,57

9) RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Résultat	Produits	Charges	Résultat
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion		82,50	(82,50)		164 853,79	(164 853,79)
Résultat sur exercices antérieurs						
Résultat sur cessions d'éléments d'actifs	4 452 260,62	4 452 260,62		1 689 910,50	6 097 235,71	(4 407 325,21)
Résultat sur autres éléments exceptionnels						
Résultat exceptionnel hors dépréciations et provisions	4 452 260,62	4 452 343,12	(82,50)	1 689 910,50	6 262 089,50	(4 572 179,00)
QP des subvention d'investissement virée au résultat						
Dépréciations exceptionnelles						
Transferts de charges exceptionnelles						
Autres :						
Provisions pour risques et charges exceptionnels						
TOTAL	4 452 260,62	4 452 343,12	(82,50)	1 689 910,50	6 262 089,50	(4 572 179,00)

10) ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
WE+ Holding France	5 000 000,00				5 000 000,00	
TOTAL	5 000 000,00				5 000 000,00	